



COMMUNE DE SAINT BARTHELEMY (ISERE)

Envoyé en préfecture le 23/03/2020

Reçu en préfecture le 23/03/2020

Affiché le

SLOW

ID : 038-213803638-20200323-2020AI006-AI

ARRETE DU MAIRE FERMETURE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA SALLE TONY CHABERT

Le Maire de ST BARTHELEMY (Isère)

ARRETE

Article 1:

Respectivement aux déclarations du gouvernement sur la *fermeture* des lieux publics; rassemblements sur l'ensemble du pays pour contenir la propagation du virus *Covid-19*.

la salle polyvalente et la salle Tony Chabert

sont fermées à compter du 17 mars 2020 jusqu' à nouvel ordre .

TOUTES LES RESERVATIONS SANS EXCEPTION SONT DONC
ANNULEES JUSQU' A NOUVEL ORDRE.

Articles 2 :

ampliation du présent arrêté sera transmise à :

M le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Beaurepaire

Fait à st Barthélémy, le 23/03/2020

Le Maire
Gérard BECT

